

Compte rendu de la séance du 13 septembre 2021

Présents : Alain ARGILIER, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Procurations : Jean-Marc AURES à Alain ARGILIER, Ludovic INSALACO à Christine DOUTRES.

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une cérémonie organisée par les Sapeurs-Pompiers du GRIMP a été organisée à Vébron en hommage aux Sapeurs-Pompiers de New York en souvenir des attentats du 11/09/2001.

Point à rajouter à l'ordre du jour : demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'enfouissement du réseau de Salgas ; Vote 11 voix POUR

1) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2021

Approuvé à l'unanimité

2) Compte rendu des diverses réunions

- Communauté de communes

- Association "Du Pain pour Demain" : Construction d'un four à pain aux Vanels sur le domaine communal. L'association a des financements de l'Europe, du Conseil Départemental (en cours) et de la mairie sous forme d'aide à la mise en place de l'assainissement du fournil.

Une convention va être établie entre la mairie et l'association. Les frais de fonctionnement seront à la charge de l'association. Le fournil sera la propriété de la commune puisqu'il est construit sur un terrain communal de façon définitive, quelles que soient les suites du projet.

Vote : 11 voix POUR attribuer la somme de 5000 €. Cette somme sera inscrite au budget 2022 et versée en 2022 et servira au financement de l'assainissement du fournil.

- Assainissement des Vanels

3) Modification des statuts de la Communauté de Communes concernant l'organisation des mobilités transférées à la Région au 1er juillet 2021.

La modification des statuts communautaires est la suivante :

A) **GROUPE DE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES** : Suppression de compétences au profit de la Région

Aménagement de l'espace

I/1 - « Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

Est d'intérêt communautaire :

- ~~Organisation des transports non urbains : organisation en second rang d'un service de transport à la demande de personnes en taxi, ou autres par délégation du conseil régional.~~

C) **GROUPE DE COMPÉTENCES FACULTATIVES** : Suppression de compétences au profit de la Région

- ~~Transport scolaire pour les collèges de Meyrueis par délégation du Conseil régional ;~~

Vote 11 voix POUR

4) Racoules - Chemin rural

M. le Maire donne la parole à M. TEISSIER Florian et Mme PEREDES Julie afin qu'ils présentent leur projet.

M. le Maire propose que le chemin rural reste du domaine communal, que les travaux de ce chemin soient pris en charge financièrement à hauteur de 6000 € par la mairie. L'entretien lourd sera réparti à part égale entre la mairie et les propriétaires de la parcelle desservie par le chemin communal. Une convention d'entretien sera établie dans ce sens.

Mme Nicole TEISSER quitte la salle

Le conseil municipal, après discussion, décide que, vu que l'eau de ce chemin, lors de fortes pluies, descend dans le hameau et s'infiltre dans certaines habitations, propose de mettre en place une grille d'eau pluviale au départ du chemin et de prendre en charge 6000 € pour la remise en état du chemin rural.

Vote 2 voix CONTRE et 8 voix POUR

5) Approbation du programme de rénovation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal s'engage à soutenir la démarche de rénovation de l'éclairage public engagé par le PNC afin de conforter le label de Réserve internationale de ciel étoilé obtenu en 2018. Une extinction de l'éclairage public va se faire en 2022 dans les hameaux de Gally, Villeneuve, Déidou, Solpérières et de l'Hospitalet. Des détecteurs de présence vont être installés pour les exploitations agricoles. La part communale pour ces travaux sera calculée par le SDEE.

Vote 11 voix POUR

6) Décision Modificative n°2

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6247	Transports scolaires	1140.00	
6541	Créances admises en non-valeur	1000.00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation		2140.00
TOTAL :		2140.00	2140.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21571	Matériel roulant	3400.00	
2315 - 9002	Emprunt Voirie	15000.00	
10226	Taxe d'aménagement		750.00
1322	Subv. Régions Catastrophe naturelle		1750.00
1323	Subv. Départements Biens sans maîtres		750.00
1328 - 9005	Autres subventions d'équip. non transf.		150.00
1641 - 9002	Emprunts Voirie		15000.00
TOTAL :		18400.00	18400.00
TOTAL :		20540.00	20540.00

Vote 11 voix POUR

7) Vente parcelle cadastrée section C n° 318

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la parcelle cadastrée C318 est maintenant intégré dans le domaine privé de la commune et que celle-ci peut être vendue.

Considérant la demande de M. AURES Jean-Marc d'acquérir ladite parcelle.

Monsieur le Maire indique que cette parcelle n'a aucun intérêt pour la commune. Le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle cadastrée C318 d'une contenance de 30 a 52 ca à Monsieur AURES Jean-Marc et de fixer le prix du terrain à 1€ le m² soit 3 052 €. Il décide de faire supporter à l'acquéreur l'ensemble des frais relatifs à la procédure à savoir l'acte administratif à 680 € et le prix d'achat soit un montant à payer de 3732 €

Monsieur AURES Jean-Marc aura la possibilité de régler la commune en plusieurs échéances. Il pourra régler cette somme en 5 fois.

Monsieur le Maire ne vote pas pour M. Jean-Marc AURES dont il a procuration.

Vote 10 voix POUR

8) Réseau d'écoulement de la fontaine publique à Salgas : plan de financement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'aménagement du réseau d'eau de la rue principale du hameau de Salgas, village situé dans le périmètre du classement des monuments historiques du château où il est nécessaire de remettre en état le réseau d'écoulement de la fontaine publique. Le montant des travaux s'élève à 12 000 € HT. Ces travaux sont urgents vu que les rejets d'eaux sont à l'air libre. Le Conseil Municipal sollicite le Département pour une subvention à hauteur de 6000 €.

Vote 11 voix POUR

9) Dénomination d'une rue à Vébron

La rue "sans nom" va être nommée : Rue du Capitaine PONTIER

Monsieur le Maire propose également de baptiser l'école : Yvonne ALBARIC et le parking de l'école : Bernadette LAFONT

Vote 11 voix POUR

10) Questions diverses

- Enfouissement des réseaux secs au hameau des Vanels : Monsieur le Maire a demandé au Sdee de faire une étude pour l'enfouissement des réseaux secs au hameau des Vanels. La part communale de ces travaux estimée à 46 765 €. Ces travaux s'effectueront après 2023.

- Noms des rues de Salgas : Pierre MORATI va reprendre le dossier

- Prélèvement d'un loup en Lozère : lecture d'un courrier de l'AMF 48

Séance levée à 19h55

Vu le Maire